Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Litige avec banque pour crédit pro

Par christelle

Bonjour,
Avec mon compagnon, nous souhaitons racheter un fond de commerce.

ça fait 6 mois que nous sommes sur le dossier en contact avec la propriétaire du bien, l'avocat et une courtière.

La courtière à présenté le dossier à une banque qui à pris celui ci en charge pour étude.
après plusieurs jours de relances, de coups de fils et mails que nous adressons donc au directeur de la dite agence bancaire, ceux ci restent sans réponses du banquier,
nous finissons par apprendre au bout d'1 mois que celui ci est parti en vacances en faisant balader le dossier de services en services et d'agences en agences sans que celui ci soit ouvert et étudié.

à son retour de vacances, il reprend le dossier et se décide enfin à le présenter à un organisme de cautionnement qui nous dit que la réponse sera rendue sous 3 à 10 jours.....20 jours plus tard, toujours pas de réponse....nous exigeons une réponse imminente....celle ci s'avère négative pour de fausses raisons.
Chaque fois que nous essayons de le contacter, il filtre nos appels, ne répond jamais à nos mails ou messages.

Le banquier prend la décision de le présenter à un autre organisme....

hors, nous sommes hors délais et notre avocat nous dit que la propriétaire peut très bien le laisser à un autre acquéreur.

Nous avons engagés toutes nos économies dans la constitution de ce dossier.

Pouvons nous porter plainte contre la banque pour son laxisme et demander des dommages et intérêts, ou du moins, demander à ce qu'ils nous remboursent les frais engagés et perdus à cause de son manque de réactivité à l'égard de ce dossier ?

Merci pour votre réponse